

Article

« Le statut de la nasalité en créole de Sainte-Lucie »

Parth Bhatt et Emmanuel Nikiema

Revue québécoise de linguistique, vol. 28, n° 1, 2000, p. 23-45.

Pour citer cet article, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/603185ar>

DOI: 10.7202/603185ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

LE STATUT DE LA NASALITÉ EN CRÉOLE DE SAINTE-LUCIE *

Parth Bhatt et Emmanuel Nikiema
Université de Toronto

1. Introduction

L'existence de voyelles nasales à statut phonémique dans l'inventaire segmental des créoles antillais à base lexicale française est signalée dans de nombreux travaux dont Dejean 1980, Tinelli 1981, Carrington 1984, Bernabé 1987, Holm 1988 et Cadely 1994 pour ne citer que ceux-là. Toutefois, la question de leur représentation phonologique n'a pas encore été discutée en profondeur. L'objectif de cette étude est de déterminer la structure qui convient à la représentation des voyelles nasales dans les créoles antillais en général, et dans le créole de Sainte-Lucie (CSL) en particulier.

Pour leur part, Carrington 1984 et Allen 1990 sont d'avis que les voyelles nasales du CSL ont un statut phonémique. Selon Carrington 1984 : 17-18, l'inventaire segmental vocalique du CSL est composé de onze voyelles : huit voyelles orales, /i/, /e/, /ɛ/, /a/, /ɑ/, /ɔ/, /o/, /u/ et trois voyelles nasales, /ɛ̃/, /ã/, /õ/.

En ce qui concerne la nasalisation, Carrington 1984 : 43 distingue deux types de voyelles nasales en CSL, les voyelles naturellement nasalisées et les voyelles nasalisées de façon contextuelle :

* Une version préliminaire de cette étude a été présentée à l'Atelier sur les traits tenu à l'Université Western Ontario en décembre 1998 et au 9^e Colloque international des études créoles à Aix-en-Provence en juin 1999. Nous remercions l'assistance, dont les questions et commentaires nous ont permis de préciser la problématique des voyelles nasales, et les évaluateurs de la Revue québécoise de linguistique pour avoir contribué à l'amélioration de la version écrite. Les éventuelles erreurs et omissions sont nôtres. Les données présentées ici ont été recueillies lors d'une enquête sur le terrain à Sainte-Lucie en août 1998. Nos remerciements vont au personnel du Folk Research Center, qui a facilité notre recherche documentaire, à Cindy et Paul Crosbie, ainsi qu'à Jeff Allen pour nous avoir présenté ses travaux et offert gracieusement des données qu'il a lui-même recueillies à Sainte-Lucie. Finalement, nous disons merci à nos informateurs pour nous avoir permis d'en savoir un peu plus sur leur langue.

[...] *The sequence /tʃ/, /è/, /n/ would be pronounced [tʃɛ̃n]. The nasal quality of [ɛ̃] in [tʃɛ̃n] is not as distinctive as that of /ɛ̃/ in the word [lapɛ̃]. If we consider the first to be environmental nasalisation and the second to be natural nasalisation we may then state that environmental nasalisation of vowels in closed syllable is of a lesser degree than nasalisation of vowels. The following rules of pronunciation can be postulated :*

- (a) *Each of the oral vowel phonemes of St. Lucian has a nasal allophone which may occur before a nasal consonant in closed syllable.*
 (b) *The nasal resonance of the nasal allophone of an oral vowel is less than the nasal resonance of a nasal vowel.*

2. Les données du CSL

Examinons maintenant les données dont nous voulons rendre compte dans cette analyse.

- | | |
|---|------------------------------|
| (1) ka [ka] <i>marque du prés.</i> | (2) kan [kã] <i>camp</i> |
| pè [pɛ] <i>père</i> | pen [pɛ̃] <i>pain</i> |
| bato [bato] <i>bateau</i> | baton [batɔ̃] <i>bâton</i> |
| (3) bak [bak] <i>bac</i> | (4) bank [bãk] <i>banque</i> |
| mes [mɛs] <i>messe</i> | mens [mɛ̃s] <i>mince</i> |
| kot [kɔt] <i>cote</i> | kont [kɔ̃t] <i>conte</i> |
| (5) lam [lam] / [lãm] <i>lame</i> | |
| chen [ʃɛn] / [ʃɛ̃n] <i>chaîne</i> | |
| nom [nɔm] / [nɔ̃m] <i>homme</i> | |
| pan [pan] / [pãn] <i>panne</i> | |
| (6) Nasalisation consonantique obligatoire : | |
| vyann [vjãn] mais *[vjã], *[vjãd] <i>viande</i> | |
| janm [ʒãm] mais *[ʒã], *[ʒãb] <i>jambe</i> | |
| tonm [tɔ̃m] mais *[tɔm], *[tɔ̃b] <i>tombe</i> | |
| manm [mãm] mais *[mam], *[mãb] <i>membre</i> | |
| (7) Nasalisation consonantique impossible : | |
| senp [sɛ̃p] mais *[sɛ̃m] <i>simple</i> | |
| ponp [pɔ̃p] mais *[pɔ̃m] <i>pompe</i> | |
| plant [plãt] mais *[plãn] <i>plante</i> | |

(8) Alternances morphophonologiques :

| | | | | |
|----------|-----------|----------------|---------------------------------|-------------------|
| a. zouk | [zuk] | <i>danse</i> | zouke [zuke] | <i>danser</i> |
| egzil | [ɛgzil] | <i>exil</i> | egzile [ɛgzile] | <i>exiler</i> |
| gwup | [gwup] | <i>groupe</i> | gwupe [gwupe] | <i>regrouper</i> |
| cham | [ʃam] | <i>charme</i> | chame [ʃame] | <i>charmer</i> |
| b. padon | [padɔ̃] | <i>pardon</i> | padone [padɔ̃ne] / [padɔ̃ne] | <i>pardonner</i> |
| wezon | [wezɔ̃] | <i>raison</i> | wezone [wezɔ̃ne] / [wezɔ̃ne] | <i>raisonner</i> |
| savon | [savɔ̃] | <i>savon</i> | savone [savɔ̃ne] / [savɔ̃ne] | <i>savonner</i> |
| pasyon | [pasjɔ̃] | <i>passion</i> | pasjone [pasjɔ̃ne] / [pasjɔ̃ne] | <i>passionner</i> |
| jaden | [ʒadɛ̃] | <i>jardin</i> | jadinye ¹ [ʒadinje] | <i>jardinier</i> |
| egzamen | [ɛgzamɛ̃] | <i>examen</i> | egzamine [ɛgzamine] | <i>examiner</i> |

(9) Alternances morphophonologiques des formes de (6) :

| | | | | |
|---------|------------|-----------------|-----------------------|-------------------|
| janm | [ʒãm] | <i>jambe</i> | janbe [ʒãbe] | <i>enjamber</i> |
| kòmān | [kɔ̃mã̃n] | <i>commande</i> | kòmānde [kɔ̃mã̃de] | <i>commander</i> |
| vagabon | [vagabɔ̃n] | <i>vagabond</i> | vagabonde [vagabɔ̃de] | <i>vagabonder</i> |

(10) Alternances morphophonologiques des formes de (7) :

| | | | | |
|-------|---------|---------------|-----------------|----------------|
| pomp | [pɔ̃p] | <i>pompe</i> | pompe [pɔ̃pe] | <i>pomper</i> |
| plant | [plã̃t] | <i>plante</i> | plante [plã̃te] | <i>planter</i> |

(11) Variations allomorphiques du déterminant postposé /la/ :

a. Allomorphe [la]

| | | |
|--------------|-----------|---------------------|
| /malad + la/ | [maladla] | <i>le/la malade</i> |
| /ʃat + la/ | [ʃatla] | <i>le chat</i> |
| /liv + la/ | [livla] | <i>le livre</i> |
| /bagay + la/ | [bagayla] | <i>la chose</i> |

b. Allomorphe [lã̃]

| | | |
|--------------|------------|------------------|
| /bã̃k + la/ | [bã̃klã̃] | <i>la banque</i> |
| /plã̃t + la/ | [plã̃tlã̃] | <i>la plante</i> |
| /lã̃p + la/ | [lã̃plã̃] | <i>la lampe</i> |
| /mã̃g + la/ | [mã̃glã̃] | <i>la mangue</i> |

c. Allomorphe [nã̃]

| | | |
|--------------|------------|------------------|
| /ʒã̃m + la/ | [ʒã̃mnã̃] | <i>la jambe</i> |
| /vjã̃n + la/ | [vjã̃nnã̃] | <i>la viande</i> |

1 Nous suivons Tranel 1981 : 92, qui propose que c'est la suite /in/ qui correspond à la voyelle nasale /ɛ̃/.

d. Allomorphe [ã]

| | | | |
|--------------|-------------|-------------|-----------------|
| /laʒã + la/ | [laʒãã] | / *[laʒãã] | <i>l'argent</i> |
| /pẽ + la/ | [pẽ(j)ã] | / *[pẽã] | <i>le pain</i> |
| /batɔ̃ + la/ | [batɔ̃(w)ã] | / *[batɔ̃ã] | <i>le bâton</i> |

e. Allomorphe [a]

| | | |
|-------------|------------|-------------------|
| /bato + la/ | [bato(w)a] | <i>le bateau</i> |
| /pɛ + la/ | [pɛ(j)a] | <i>le père</i> |
| /gita + la/ | [gita a] | <i>la guitare</i> |

Les données (1-4) du créole de Sainte-Lucie montrent une opposition distinctive entre voyelle orale et voyelle nasale, indépendamment de la forme canonique (CV ou CVC) de la syllabe dans laquelle la nasale se trouve. On peut, sur la base de ces oppositions, considérer le statut phonémique des voyelles nasales comme bien établi.

Les données de (5) et (6), toutefois, présentent un portrait différent de la situation : lorsqu'un mot se termine par une consonne nasale, la voyelle qui précède immédiatement, si elle est orale, peut être nasalisée de façon régressive : (5). Deux formes de surface sont alors possibles : certains locuteurs les prononcent systématiquement avec une voyelle orale, d'autres le font systématiquement avec une voyelle nasale. Contrairement aux formes de (5), la variation de la nasalité vocalique n'est pas possible pour les formes de (6). Comme nous l'avons dit, Carrington 1984 observe que la nasalisation vocalique régressive est possible lorsque la consonne nasale est en syllabe fermée. Toutefois, il ne présente pas d'analyse pour rendre compte de cette observation ou de la différence de comportement entre les données de (5) et celles de (6).

Étant donné l'absence de variation dans les données de (6), il est naturel de postuler que la voyelle nasale de (6) est sous-jacente et que celle de (5) est orale en forme de base et peut se nasaliser en forme de surface². La nasalisation (paramétrique) de la voyelle de (5) serait alors due à la présence de la consonne nasale finale. Autrement dit, la voyelle de (5) peut être nasalisée en raison de la consonne nasale subséquente, mais celle de (6) est toujours nasale (en forme sous-jacente et de surface), peu importe la nature de la consonne qui suit. On remarque ainsi que le CSL atteste des suites segmentales du type voyelle nasale + consonne nasale. Sur ce point, le comportement des voyelles nasales du CSL diffère de celui du français, où une telle distribution est rare (Valdman 1993 :118).

2 Nous avons observé cette variation dans la réalisation orale ou nasale de la voyelle chez divers locuteurs (jeunes, vieux, hommes, femmes, scolarisés ou non) qui se répartissent en deux groupes : ceux qui réalisent systématiquement une voyelle orale après la consonne nasale finale, et ceux qui réalisent systématiquement une voyelle nasalisée après la nasale finale.

On rencontre les suites voyelle nasale + consonne nasale essentiellement en contexte morphologique, comme dans *enivrer*, *enneiger*, *emmagasiner*, etc.³. Dans la mesure où le français est la langue de laquelle le CSL a tiré la majeure partie de son stock lexical, la présence de telles suites non typiques du français attire forcément l'attention.

De plus, si on accepte que les voyelles nasales ont un statut phonémique, il ne devrait pas y avoir de restriction sur la distribution des consonnes qui suivent. Toutefois, les données de (6) révèlent également l'absence systématique de consonnes occlusives sonores après une voyelle nasale. En fait, les formes françaises du type *jambe*, *tombe*, *bombe*, *dinde*, *bande*, *sonde*, *viande*, etc. (qui se prononcent [ʒãb], [tõb], [vjãd], etc. en français standard) correspondent à des formes réalisées avec une consonne nasale finale en CSL. On pourrait postuler ici une nasalisation progressive de l'occlusive sonore après voyelle nasale.

En revanche, les formes de (7) montrent que les consonnes occlusives sourdes apparaissent après une voyelle nasale. Il y a ainsi une dichotomie entre les mots ayant une voyelle nasale phonémique suivie d'une consonne occlusive : l'occlusive sonore est remplacée par une consonne nasale homorganique alors que l'occlusive sourde ne subit pas la nasalisation.

Les formes de (8) montrent quelques exemples de dérivation morphologique verbale. Les formes de (8a) indiquent que la forme du suffixe verbal est /-e/. La même dérivation verbale est présentée en (8b) pour les formes qui se terminent par une voyelle nasale dans la forme non dérivée. On remarque ici une variation de la nasalité de la voyelle ainsi que l'ancrage d'une consonne nasale devant le suffixe à initiale vocalique. Les données de (9) présentent la même dérivation verbale, mais cette fois pour les formes de (6), qui se terminent par une consonne nasale. On observe ici que la consonne occlusive sonore qui était absente des formes de (6) fait surface dans les formes dérivées. Les données de (10) montrent la dérivation verbale pour les formes en (7), qui se terminent par une consonne occlusive sourde. La consonne sourde apparaît à la fois dans les formes non dérivées et dans les formes dérivées. Finalement, les données de (11) donnent les divers allomorphes du déterminant postposé.

Nous montrerons dans la suite de cet article qu'il est possible de rendre compte de toutes les formes de surface attestées en CSL (y compris les alternances morphophonologiques avec suffixe verbal et les formes du déterminant postposé) en spécifiant la structure interne du segment nasal (cf. Avery 1996) et l'appartenance syllabique du segment nasal. Selon notre analyse, le segment

3 Cadely 1994 : 45-46 signale des formes similaires en créole haïtien avec la préposition /ã/ *en*, où des formes à attaque vide comme [ãnavã] *en avant*, [ãno] *en or*, [ãniniɔm] *en uniforme* s'opposent à d'autres comme [ãwo], *[ãnwo] *en haut* ou [ãwoɔ], *[ãnwɔɔ] *en roche*, où l'attaque est remplie.

nasal n'a pas de position temporelle et doit se définir comme consonne adjointe (cf. Bhatt et Nikiema 1997) qui s'associe au noyau syllabique. Nous proposons en outre que le comportement de la nasalité en CSL reflète les relations de dépendance entre les constituants syllabiques.

On observe que dans les formes ayant une suite voyelle nasale suivie d'une consonne finale sourde (7), celle-ci ne peut pas alterner avec une nasale correspondante, contrairement au cas des suites voyelle nasale et consonne nasale finale qui alternent avec des occlusives sonores. Nous tenterons non seulement de rendre compte de cette observation, mais aussi de montrer que les nasales finales sont dérivées de la nasalisation d'une occlusive sonore sous-jacente. Ce phénomène de nasalisation progressive, apparemment non observé dans les travaux antérieurs sur le CSL, sera mis en parallèle avec la nasalisation régressive des voyelles orales (5).

3. La représentation des voyelles nasales

Deux hypothèses sont possibles pour la représentation des voyelles nasales. On pourrait, dans un premier temps, postuler que les voyelles nasales sont **sous-jacentes**. La nasalité vocalique serait une propriété inhérente qui distingue les voyelles orales des voyelles nasales. Cette hypothèse devrait expliquer : 1° pourquoi la nasalité est facultative et variable dans les formes de (5) devant consonne nasale, alors qu'elle est obligatoire dans les formes de (6), qui se trouvent apparemment dans le même contexte segmental; 2° pourquoi il existe une lacune distributionnelle après la voyelle nasale, c'est-à-dire pourquoi les consonnes occlusives sonores sont systématiquement absentes après voyelle nasale et sont remplacées par des consonnes nasales. On notera que la nasalisation des occlusives sonores crée des suites voyelle nasale + consonne nasale qui n'existent pas, comme nous l'avons mentionné, en français; 3° les alternances morphophonologiques de (8), où la voyelle nasale est remplacée par une suite voyelle orale + consonne nasale; 4° les formes de (9), où la consonne nasale finale est remplacée par une consonne occlusive sonore; 5° la distribution des allomorphes du déterminant (11).

On pourrait également proposer que les voyelles nasales du CSL sont **dérivées** au niveau lexical d'une suite voyelle orale + consonne nasale. On peut s'attendre, dans ce cas, à des alternances en surface : dans certains contextes la voyelle se nasalise, et dans d'autres la suite voyelle orale + consonne nasale apparaîtra en surface comme c'est le cas dans *bon ami* [bɔnami] en français. L'hypothèse des voyelles nasales dérivées doit : 1° déterminer les contextes où une voyelle nasale apparaîtra en surface et les contextes où on aura une voyelle

orale suivie d'une consonne nasale; 2° expliquer la nasalisation des occlusives sonores; 3° rendre compte de la différence de comportement dans la réalisation de la nasalité en (5) et (6); 4° expliquer les alternances morphophonologiques de (9); 5° rendre compte des formes du déterminant postposé de (11).

3.1 L'hypothèse des voyelles nasales sous-jacentes

L'hypothèse des voyelles nasales sous-jacentes suffit à rendre compte de toutes les données présentées de (1) à (4). Pour expliquer la variation de nasalité de la voyelle dans les formes de (5), on pourrait faire appel à la nasalisation régressive contextuelle évoquée par Carrington 1984. La voyelle orale serait alors nasalisée par la présence de la consonne nasale. Il est encore possible, à cette étape, de soutenir que le trou distributionnel des occlusives sonores après les voyelles nasales dans les formes de (6) est simplement accidentel. On pourrait, par exemple, proposer qu'il existe une nasalisation contextuelle, progressive cette fois-ci, qui assimile les occlusives sonores, mais non les occlusives sourdes. Si une telle règle arrive à rendre compte de la forme de surface, elle demeure une stipulation sans motivation apparente. Pour expliquer les formes dérivées de (8b), où la voyelle nasale se trouve scindée en une suite voyelle orale et consonne nasale, on aurait au moins deux solutions : on pourrait proposer une règle de formation des mots qui transformerait la voyelle nasale en une suite voyelle orale et consonne nasale et créerait deux entrées lexicales distinctes (Tranel 1981); on pourrait aussi postuler un mécanisme de «fragmentation» des traits de la voyelle nasale (Paradis et Prunet 1998) qui permettrait d'obtenir une suite voyelle orale et consonne nasale dans les formes dérivées. Quelle que soit l'analyse adoptée, il faudrait proposer, outre une règle de dénasalisation dérivationnelle, une deuxième règle de (re)nasalisation facultative de la même voyelle, car Carrington 1984, Mondésir 1992 ainsi que Allen 1990 présentent des données attestant une variation possible de la nasalisation en contexte morphologique. En fait, les données de (8) rappellent beaucoup les faits du français, où les alternances du type *bon* [bɔ̃] *garçon* / *bon* [bɔn] *ami* ont conduit à l'hypothèse d'une consonne nasale flottante (Clements et Keyser 1983, Encrevé 1988, Prunet 1992, etc.). C'est dans le même ordre d'idées que l'hypothèse de la nasale flottante fut proposée dans Cadely 1994 pour la représentation des voyelles nasales du créole haïtien.

Outre l'apparente contradiction d'avoir à renasaliser une voyelle que l'on vient de dénasaliser pour rendre compte des dérivés verbaux, l'analyse qui propose l'existence de consonnes nasales sous-jacentes semble être contrainte de proposer deux mécanismes opposés pour expliquer le comportement de la voyelle nasale devant voyelle; le premier pour fournir une voyelle orale et une

consonne nasale dans les formes dérivées avec un suffixe verbal à initiale vocalique /-e/, et un autre pour bloquer la création d'une telle suite en contexte morphosyntaxique devant l'allomorphe [ã] du déterminant postposé (11d). Il serait possible d'évoquer qu'il existe ici un contexte morphosyntaxique différent de celui de la dérivation. Cette solution paraît étrange vu que le contexte nom + déterminant est justement un domaine qui exige la consonne de liaison en français, par exemple (Encrevé 1988); et surtout on comprendrait mal l'interaction évidente entre les formes de l'élément lexical et les formes du déterminant comme la montrent les données de (11). La voyelle et la consonne du déterminant s'accordent en nasalité avec la dernière voyelle et la dernière consonne de l'élément lexical. On pourrait proposer que le déterminant contient en fait une consonne initiale qui bloque la dénasalisation. Ce qui reste à expliquer alors, c'est l'absence de cette consonne initiale et la création d'une suite de deux voyelles alors que la consonne existe déjà en forme sous-jacente.

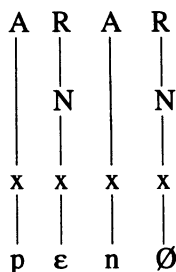
Ces difficultés nous mènent à proposer que, même si l'hypothèse des voyelles nasales sous-jacentes en CSL est soutenable, elle exige de doubler le nombre de règles ou mécanismes nécessaires pour dériver les formes de surface en CSL. En outre, on voit mal les principes qui permettraient de motiver l'existence de ces mécanismes doubles. Pour toutes ces raisons, nous proposons d'examiner maintenant la possibilité de dériver les voyelles nasales du CSL d'une suite voyelle orale et consonne nasale.

3.2 L'hypothèse des nasales ancrées

Il existe, en fait, trois possibilités logiques pour l'hypothèse des voyelles nasales dérivées en CSL. Les voyelles nasales pourraient avoir comme représentation : 1° une suite voyelle orale et consonne nasale temporellement ancrée; 2° une suite voyelle orale et consonne flottante (sans association temporelle ou appartenance syllabique); 3° une suite voyelle orale et consonne nasale adjointe (sans association temporelle mais avec appartenance syllabique).

Examinons la première possibilité évoquée ci-dessus. Selon cette hypothèse, les consonnes sont temporellement ancrées; cela suggère, si l'on souscrit au principe de légitimation prosodique qui stipule que les éléments légitimés sont réalisés en forme de surface (Itô 1989), que la consonne nasale finale devrait être prononcée. D'après cette analyse, des mots comme *pain* ou *bon* devraient avoir une des représentations suivantes et être réalisés avec une consonne nasale finale :

(12) a.



ou

b.



*[pen] ou *[pɛ̃n]

Dans les deux cas, la forme de surface devrait contenir une consonne nasale puisqu'elle est légitimée au niveau syllabique. Cette prédiction s'avère fautive, car la consonne nasale ne se prononce jamais dans ces formes. Le problème que soulève cette hypothèse est donc de distinguer les formes du type *bon*, où la consonne finale n'est pas réalisée, des formes comme *chen* «chaîne», où elle l'est. Dans cette optique, le mot *chen* aurait la même représentation sous-jacente que le mot *bon*; il devrait alors subir les mêmes opérations et se prononcer avec une voyelle nasale et sans consonne nasale finale, ce qui n'est pas le cas. Il s'ensuit donc que l'hypothèse des consonnes nasales ancrées est inadéquate pour rendre compte de l'ensemble des faits. Examinons à présent l'hypothèse de la consonne flottante.

3.3 L'hypothèse de la consonne nasale flottante

Le fait de proposer que les voyelles nasales du CSL se dérivent d'une suite voyelle orale et consonne nasale flottante rend compte des alternances morphophonologiques de (8). S'inspirant de l'analyse proposée pour le français (Encrevé 1988, Prunet 1992), Cadely 1994 suggère pour le créole haïtien, par exemple, que la voyelle (nasale) finale des formes du type de données de (8) est formée d'une suite voyelle orale + consonne nasale /n/ flottante. Cette consonne flottante trouverait un point d'ancrage temporel fourni par l'attaque du suffixe verbal vocalique lors de la dérivation morphologique, d'où sa réalisation sous forme de consonne comme en (8b). Cette hypothèse doit cependant (comme l'hypothèse de la voyelle nasale sous-jacente) proposer une règle (facultative) de nasalisation régressive subséquente pour rendre compte des variations de nasalité observables en (8b).

L'autre problème que rencontre l'hypothèse de la consonne flottante est d'expliquer les variations morphophonologiques du déterminant postposé /la/ de (11). Le déterminant postposé /la/ a cinq allomorphes ([la], [lã], [nã], [a], [ã]) répartis en deux types : une forme longue (de type CV) et une forme brève

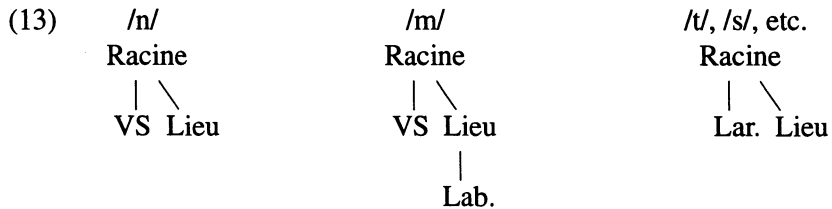
(de type V). Il ressort de ces données que le déterminant postposé /la/ apparaît sous une forme vocalique après les voyelles finales ([laʒdã] *l'argent* et non *[laʒdã])⁴. L'absence de la consonne nasale flottante dans ce contexte trouve difficilement une explication.

Finalement, cette hypothèse ferait de la consonne nasale [n] l'*unique* consonne flottante du CSL, une observation qui est, pour le moins, suspecte. Il est donc permis de conclure que l'hypothèse de la consonne flottante est inadéquate pour expliquer la variation morphophonologique du déterminant. Comme les deux hypothèses (consonne nasale ancrée et consonne nasale flottante) ne permettent pas de rendre compte de tous les faits observés, examinons à présent la dernière hypothèse, celle de la consonne adjointe.

4. Le cadre analytique

Notre analyse se base sur trois présupposés théoriques :

1° Le modèle de la représentation de la structure interne des segments proposé par Rice et Avery 1991 et Avery 1996. Selon ce modèle, les consonnes nasales sont représentées comme en (13) ci-dessous, où un noeud Racine (R) domine le noeud de Voisement Spontané (VS) et un noeud Lieu. L'absence de spécifications sous le noeud Lieu entraîne par défaut une nasale coronale /n/ en forme de surface. Seules les sonantes (nasales, liquides et semi-voyelles) et les voyelles peuvent avoir une spécification pour le noeud VS.



2° La théorie de la propagation des traits selon Rice et Avery 1991 : 106 :

- (14) a. «Spreading can only occur if the spreader is spreading to the same node that dominates it, that is, a structural target must be present.»
 b. «A feature or node can spread only to an empty position.»

3° La typologie des consonnes proposée par Bhatt et Nikiema 1997 suite à une étude des consonnes finales du français illustrées dans le tableau ci-dessous :

⁴ Pour des analyses récentes et différentes de la distribution des allomorphes du déterminant /la/, voir Cadely 1994 et Nikiema 1999.

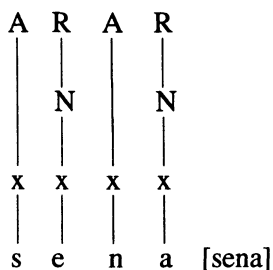
Tableau 1
Consonnes finales du français

| TYPE DE CONSONNE EN FINALE DE MOT | TEMPORELLEMENT ANCRÉE | ASSOCIÉE À UN CONSTITUANT SYLLABIQUE |
|--------------------------------------|--------------------------|---|
| Consonne permanente (CP) | + | + |
| Consonne libre (CL) | + | - |
| Consonne adjointe (CA) | - | + |
| Consonne flottante (CF) | - | - |

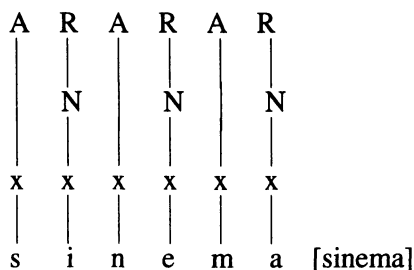
4.1 Les voyelles orales du CSL

Notons pour commencer que la seule présence d'une consonne nasale ne permet pas de prédire la présence ou l'absence de la nasalité vocalique en CSL. Les mots *sena* et *sinema*, par exemple, se prononcent avec voyelle orale. Dans les représentations de (15) ci-dessous, toutes les consonnes nasales sont associées de fait à une position temporelle qui se définit comme position d'attaque :

(15) a. *sena*



b. *sinema*



Autrement dit, la nasalité ne se propage pas de façon progressive ou régressive de la position d'attaque au noyau syllabique. Ces données suggèrent alors que la présence de la nasalité vocalique serait reliée soit à l'absence d'ancrage temporel de la consonne nasale, soit à l'association de la consonne nasale à la rime, ou bien aux deux facteurs conjointement.

4.2 La représentation des nasales en CSL

Comme nous l'avons déjà dit, nous proposons que les voyelles nasales lexicales du CSL consistent en une séquence voyelle orale + consonne nasale **adjointe**. Selon la définition proposée dans Bhatt et Nikiema 1997, les consonnes

adjointes, comme les consonnes flottantes, n'ont pas de position temporelle dans la représentation lexicale sous-jacente. L'absence d'ancrage temporel fait que ces segments ne se prononcent généralement pas dans la forme de surface. En revanche, alors que les consonnes flottantes n'ont pas d'appartenance syllabique, les consonnes adjointes sont associées à la rime. Cette différence permet aux consonnes flottantes de s'associer à toute attaque vide disponible en contexte de sandhi, alors que l'ancrage temporel des consonnes adjointes ne se fera que si une position temporelle vide est fournie par la morphologie dérivationnelle ou flexionnelle⁵. Nous proposons en outre que les consonnes adjointes sont légitimées prosodiquement. Il y a deux possibilités logiques, pour l'appartenance syllabique de la consonne adjointe, qui sont déterminées par la structure interne du segment en question : la consonne peut s'associer à la rime, c'est le cas des consonnes sans noeud VS comme les obstruantes, ou bien la consonne adjointe peut s'associer au noyau (sommet de sonorité par excellence), c'est le cas des consonnes nasales et liquides qui possèdent le noeud VS.

En proposant que les consonnes nasales du CSL sont des consonnes adjointes comme en (16b) et (16d) ci-dessous, nous rendons compte du fait que ces consonnes ne s'ancrent jamais dans les formes non dérivées (les consonnes adjointes s'ancrent uniquement dans les cas où la morphologie fournit la position temporelle nécessaire à la réalisation de la consonne⁶). La présence de cette consonne nasale adjointe dans la rime permet de motiver la présence de la nasalité sur la voyelle de la rime.

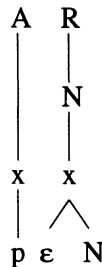
Nous proposons alors les représentations suivantes pour les exemples donnés en (1) contre (2) et en (3) contre (4), où l'opposition entre voyelle nasale et voyelle orale est clairement établie :

(16) a. *pɛ* [pɛ]



contre

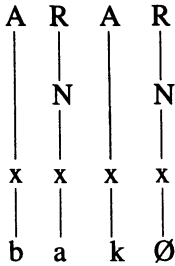
b. *pen* [pɛ̃]



⁵ Les consonnes adjointes correspondent en fait aux consonnes muettes du français (Valdman 1993).

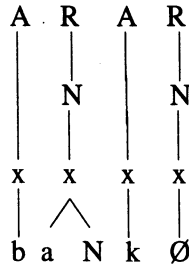
⁶ Cette conception suggère que l'ancrage des consonnes flottantes est de nature phonologique, alors que l'ancrage des consonnes adjointes est de nature morphologique. Nous tentons ainsi de saisir cette différence dans la représentation phonologique.

c. *bak* [bak]



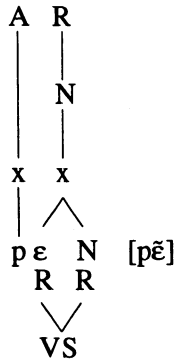
contre

d. *bank* [bãk]

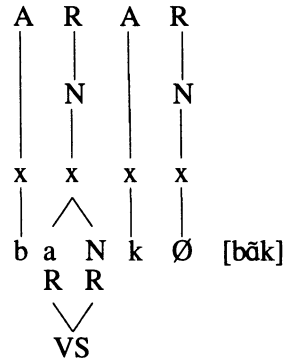


En ce qui concerne les mots comme *pen* et *bank*, la consonne nasale adjointe propage son noeud VS (voisement spontané) à la voyelle du noyau (Bhatt et Nikiema 1997). Il s'agit à notre avis de la percolation de la nasalité dans le noyau en question. Cette propagation permet de récupérer partiellement l'information segmentale contenue dans la représentation lexicale sous-jacente (dans ce cas, la nasalité).

(17) a. *pen*

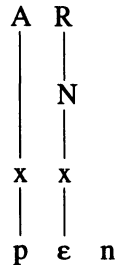


b. *bank*

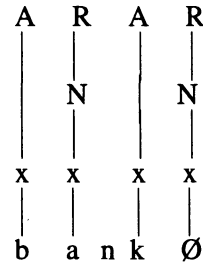


Il serait également possible de proposer que les formes de (2) et (4) possèdent une consonne nasale flottante comme en (18a) et (18b) ci-dessous.

(18) a. *pen*



b. *bank*

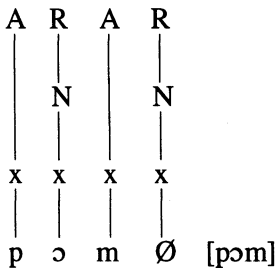


L'absence de position temporelle provoquerait alors la propagation du noeud VS. On notera cependant que, selon cette hypothèse, on s'attendrait à trouver des cas de sandhi externe en CSL dans la mesure où les consonnes flottantes s'ancrent dès qu'une position temporelle est disponible. En CSL, par contre, les phénomènes de sandhi externe sont inexistantes, et l'ancrage de consonnes se limite strictement aux contextes morphologiquement déterminés. C'est là une des raisons principales qui nous fait préférer l'analyse basée sur les consonnes adjointes. Nous verrons également que les diverses formes du déterminant semblent appuyer l'hypothèse des consonnes adjointes.

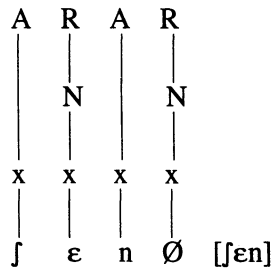
4.3 Les variations de la nasalité

Étant donné notre représentation des voyelles nasales, examinons maintenant les cas en (5) plus haut, où la nasalité de la voyelle semble être variable. Il s'agit de mots comme *pom* [pɔm] et *chen* [ʃɛn]. Le comportement similaire de ces mots en ce qui concerne la variation de la nasalité suggère qu'ils partagent une représentation commune. Nous représentons ces formes de la façon suivante, avec la consonne finale en position d'attaque suivie d'un noyau vide (Kaye 1990) :

(19) a. *pom*



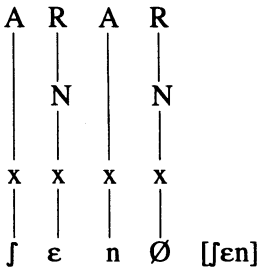
b. *chen*



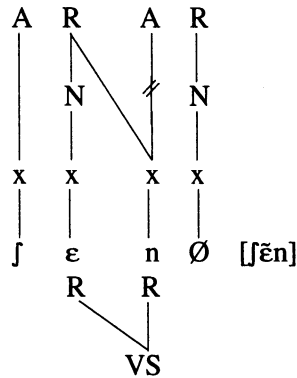
On remarquera que, dans ces exemples, la consonne nasale est ancrée temporellement et se trouve associée à l'attaque de la syllabe contenant un noyau vide. Selon notre analyse, ces formes possèdent une voyelle orale en sous-jacence comme en (20a). L'alternance de la nasalité de la voyelle s'explique par le fait que le noyau vide qui suit la consonne nasale provoque l'association de la consonne nasale à la rime de la première syllabe **en forme de surface**. Le degré de nasalité moindre mentionné par Carrington provient à notre avis du fait que la consonne nasale est ancrée dans sa propre position temporelle et se trouve dans la rime uniquement en forme de surface. Autrement dit, l'association syllabique au niveau phonétique rend possible une propagation régressive facultative à gauche du noeud VS au noyau précédent, comme nous le montrons en (20b) ci-dessous. Cette nasalisation régressive devant noyau vide est fréquente,

voire catégorique chez certains locuteurs, mais absente chez d'autres. Il s'agit alors d'une propagation nasale facultative qui varie de façon paramétrique selon les locuteurs. Nous verrons ci-dessous que si une voyelle orale en sous-jacence peut se nasaliser en forme de surface, le contraire ne semble être possible qu'en cas de dérivation morphologique. On notera également que du point de vue des relations de dépendance syllabique, la consonne nasale se trouve être un complément syllabique (la consonne rimale) qui propage ses traits vers la tête du constituant (le noyau vocalique). Nous considérons que ce genre de propagation du complément à la tête fait partie des processus phonétiques opérant au niveau de la structure de surface.

(20) a. *chen* avec voyelle orale



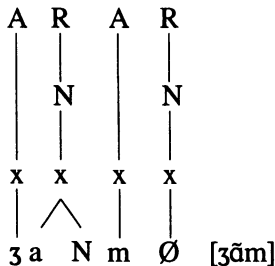
b. *chen* avec nasalisation de la voyelle orale



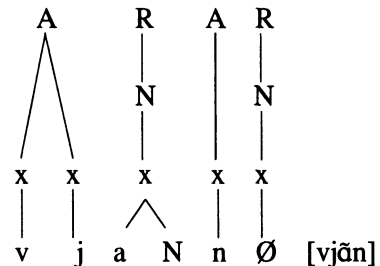
4.4 Les formes qui se terminent par une consonne nasale

Les formes de (6) (*vyann*, *tonm* et *janm*) se prononcent avec une voyelle nasale suivie d'une consonne nasale. On pourrait représenter ces formes de la façon suivante.

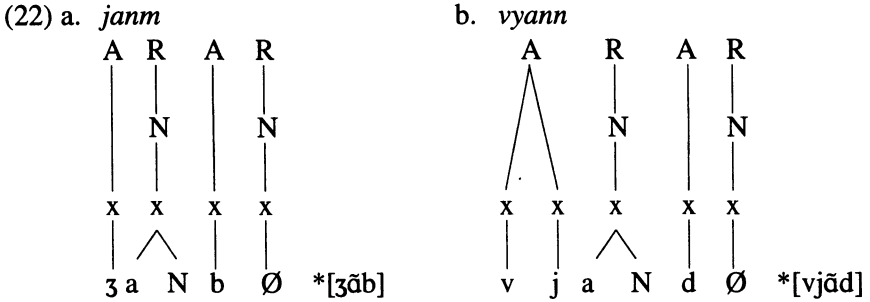
(21) a. *janm*



b. *vyann*



Alors que cette représentation permet d'obtenir la bonne forme de surface, elle n'arrive pas à faire la relation avec des formes morphologiquement reliées au mot *janm* «jambe», comme *janbe* «enjamber» et *janbet* «jambette». On s'attendrait, en se basant sur les représentations de (21), à avoir des formes apparentées du type **janme*, **janmet*⁷ qui ne sont pas attestées en CSL. Nous proposons alors que ces mots sont en fait dérivés de la représentation (22) ci-dessous, où la consonne nasale adjointe est suivie d'une consonne occlusive sonore respectivement bilabiale et dentale :

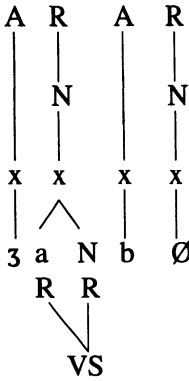


Selon ces représentations, on s'attendrait à avoir les formes de surface * [ʒãb] et * [vjäd], qui ne sont pas attestées en CSL. Il reste alors à expliquer pourquoi et comment les consonnes occlusives bilabiales et dentales sonores se transforment en consonnes nasales. Selon notre hypothèse, la prononciation des formes en (6) s'explique en deux étapes (cf. (23) ci-dessous). Premièrement, la consonne nasale adjointe non ancree temporellement propage son noeud VS à la voyelle qui se trouve en position de noyau de la rime. Ensuite, le noyau vide de la deuxième syllabe provoque la réassociation de l'attaque de cette syllabe à la rime de la première syllabe. La consonne occlusive se trouve ainsi être le complément de la voyelle nasale. Le noeud VS du noyau de la première syllabe se propage par la suite à toute la rime, transformant ainsi l'occlusive sonore en nasale. Selon notre hypothèse, cette propagation de la tête du constituant (le noyau vocalique) vers son complément (la consonne rimale) est obligatoire en CSL⁸ et explique la lacune distributionnelle des consonnes occlusives mentionnée ci-dessus.

7 Les formes du type *chanm* «chambre», *manm* «membre» et *konkonm* «concombre» sont issues de représentations similaires, avec pour seule différence qu'il y a eu un processus supplémentaire de réduction de consonne en finale de mot (cf. Nikiema et Bhatt 1998 pour une analyse de la réduction consonantique en créole haïtien, et Nikiema à paraître pour le cas du français québécois).

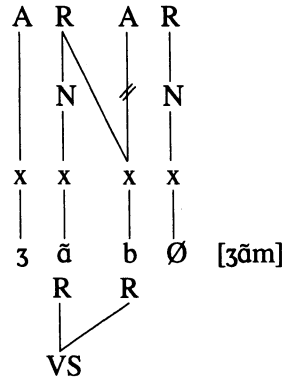
8 On remarquera que ce genre d'assimilation des occlusives sonores finales s'observe aussi en français. En français, cette assimilation est facultative et stylistiquement marquée, alors qu'elle est obligatoire en CSL, ce qui suggère une variation paramétrique entre langues, cette fois-ci.

(23) a.

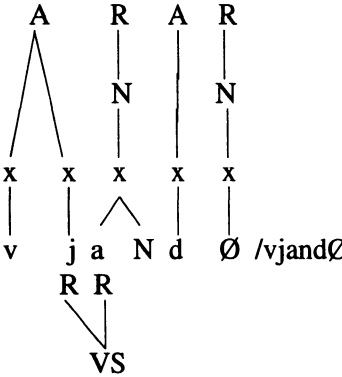


/3anbØ/ →

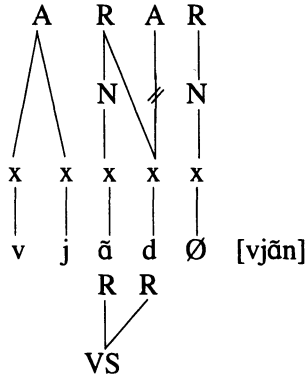
b.



c.

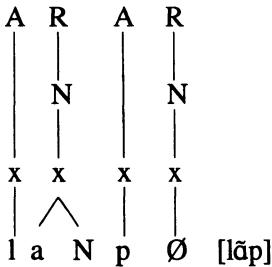


d.

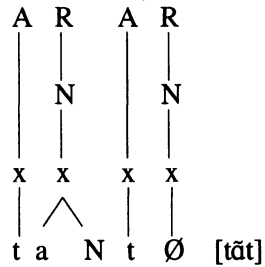


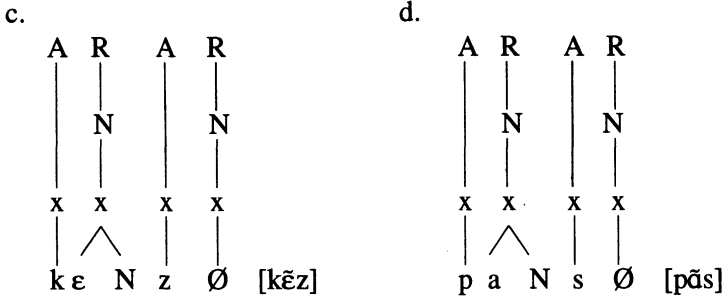
Ce même processus n'affecterait pas les autres consonnes occlusives ou les consonnes fricatives en position rimale, car ces consonnes ne possèdent pas la cible qui permet l'association du noeud VS :

(24) a.



b.

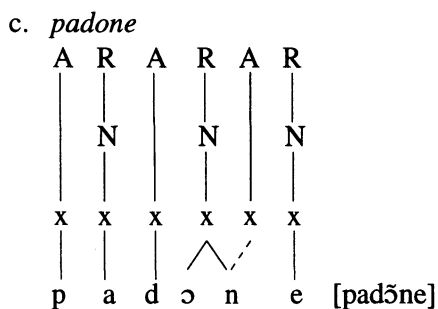
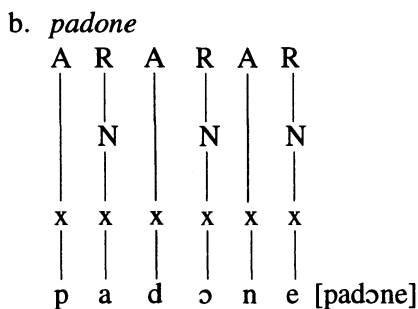
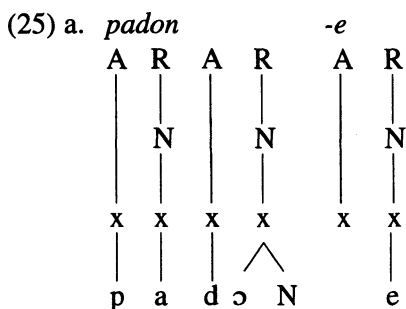




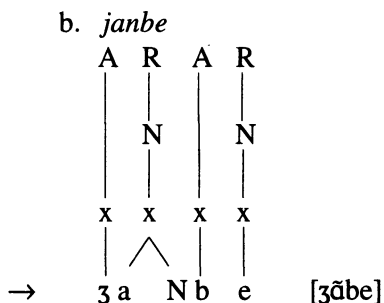
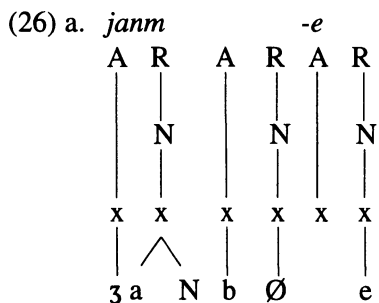
Autrement dit, d'après notre analyse, en CSL tous les cas de nasalisation régressive sont contextuels (phonétiques), alors que ceux de nasalisation progressive sont phonologiques.

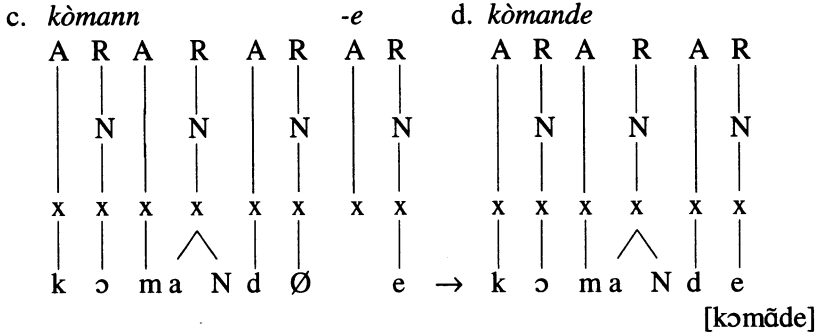
5. Les consonnes adjointes et la morphologie dérivationnelle

Comme nous l'avons dit, les consonnes adjointes ne s'ancrent dans la forme de surface que dans les cas de flexion ou de dérivation morphologique (Bhatt et Nikiema 1997, 1998). Étant donné l'absence d'un système flexionnel, cela revient à dire que, pour le CSL, ce n'est qu'en contexte de dérivation morphologique que les consonnes adjointes pourraient s'ancrer. On observe ce type d'ancrage dans les formes en (8), où le suffixe verbal /-e/ fournit une position temporelle à la consonne adjointe qui s'associe à l'attaque vide adjacente. Comme nous l'avons proposé, la propagation du noeud VS n'a pas lieu si la consonne nasale est ancree temporellement. Selon la représentation (25b), la forme de surface contient une voyelle orale suivie d'une consonne nasale, qui est en fait celle attestée chez nos locuteurs du CSL. Afin de rendre la variation de nasalité que mentionnent Mondésir 1992 et Allen 1990, nous proposons la représentation (25c), où la consonne adjointe garde son association au noyau de la syllabe précédente tout en s'ancrant dans la position temporelle disponible à sa droite. Selon cette représentation, la propagation du noeud VS au noyau vocalique demeure possible :



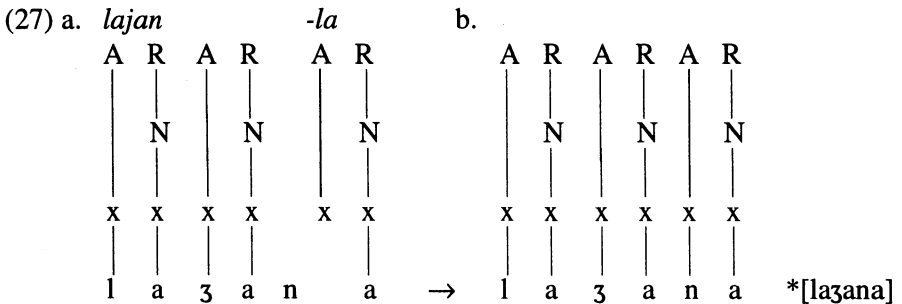
Réexaminons maintenant les formes dérivées comme *janbe* [ʒãbe] et *kòmānde* [kɔmãde]. Nous proposons que, comme la forme lexicale *janm* contient un noyau vide final et que le suffixe verbal contient un noyau plein, les deux syllabes fusionnent. L'occlusive sonore se trouve alors en position d'attaque syllabique avec un noyau qui est rempli par une voyelle. Comme nous l'avons proposé, la propagation obligatoire à droite du noeud VS a lieu à l'intérieur de la rime uniquement. L'assimilation progressive ne s'appliquerait donc pas, car la consonne occlusive sonore se trouve dans l'attaque dans la forme dérivée et se prononce comme telle dans la forme de surface :





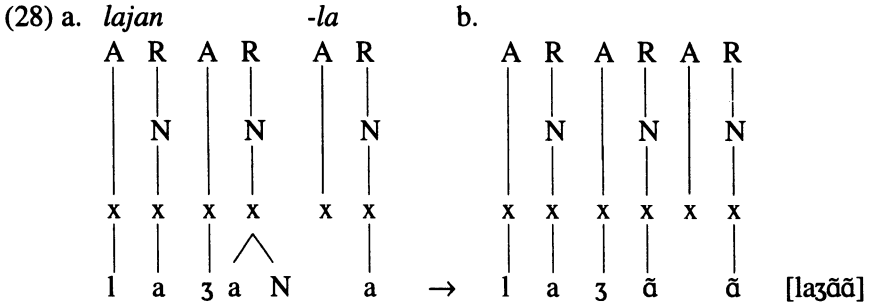
6. La nasalité et les formes du déterminant

Comme nous l'avons mentionné, les formes du déterminant en CSL posent un problème sérieux pour une analyse basée sur les consonnes flottantes. On s'attendrait à ce que la consonne nasale flottante s'ancre dans la position temporelle adjacente fournie par le déterminant postposé. L'ancrage de la consonne nasale empêcherait alors la propagation de la nasalité, et on s'attendrait à la forme de surface *[laʒana] contenant uniquement des voyelles orales.



Or, cette forme n'est pas attestée en CSL. C'est la forme sans ancrage de la consonne nasale et avec voyelle nasale [laʒã] qui s'avère être bien formée. Notre explication est la suivante. D'une part, rappelons que les consonnes adjointes ne s'ancrent pas dans les formes non dérivées en CSL. Le domaine morphosyntaxique du déterminant postposé ne constitue pas un contexte adéquat. D'autre part, la position vide dans l'attaque du déterminant est proprement gouvernée par le noyau plein qui suit (Kaye, Lowenstamm et Vergnaud 1990; pour une analyse du déterminant qui suit ces principes, voir Nikiema 1999). Il n'y a donc aucune raison découlant de la structure syllabique qui nécessiterait l'insertion d'un contenu segmental. Autrement dit, la représentation avec la

consonne nasale adjointe répond à toutes les exigences de bonne formation. La consonne nasale adjointe ne s'ancre pas, et la nasalité se propage sur le noyau à l'intérieur du constituant rimal⁹.



5. Conclusion

L'analyse présentée ici permet de conclure que les voyelles nasales du CSL sont en fait dérivables d'une suite sous-jacente voyelle orale et consonne nasale adjointe. Cette forme sous-jacente permet de rendre compte de toutes les formes de surface, y compris certaines formes dérivationnelles et les formes du déterminant postposé.

La propagation du noeud VS (par défaut une consonne ou une voyelle nasale) en CSL se présente de la façon suivante :

- 1° la propagation est obligatoire entre un segment non ancré et l'élément dont il dépend;
- 2° la propagation est obligatoire à l'intérieur de la rime et opère de la tête (voyelle) vers le complément (consonne);
- 3° la propagation est facultative entre un complément ancré dans la rime et la tête;
- 4° la propagation est bloquée si la consonne nasale se trouve en position d'attaque suivie d'un noyau rempli par une voyelle.

Autrement dit, cette propagation reflète des relations de dépendance à l'intérieur du constituant rimal.

⁹ La nasalisation de la voyelle du déterminant provient de la relation de dépendance entre les rimes. Nous n'aborderons pas cette question ici.

Références

- ALLEN, Jeffrey 1990 *Relexification et adlexification en créole de Sainte-Lucie*, mémoire de DEA, Université de Lyon.
- AVERY, Peter 1996 *The representation of voicing contrasts*, thèse de PhD, Université de Toronto.
- BERNABÉ, Jean 1987 *Grammaire créole*, Paris, L'Harmattan.
- BHATT, Parth et Emmanuel NIKIEMA 1997 «Word-edge consonants in French», *CLA Annual Conference Proceedings 1997*, L. Blair, C. Burns, L. Roswell et coll. Calgary, CWPL, p. 1-12.
- BHATT, Parth et Emmanuel NIKIEMA 1998 «The French negative prefix /in/», *CLA Annual Conference Proceedings 1998*, J. Jensen, G. Van Herk et coll. Ottawa : Cahiers linguistiques d'Ottawa, p. 35-46.
- CADELY, Jean-Robert 1994 *Aspects de la phonologie du créole haïtien*, thèse de doctorat, Université du Québec à Montréal.
- CADELY, Jean-Robert 1996 «Nasality in Haitian Creole : The Case of the Determiner», communication présentée au 11ème congrès biennal de la Society for Caribbean Linguistics, Saint-Martin (14-17 août).
- CADELY, Jean-Robert 1997 «Nasality in Haitian Creole : Another Descriptive Viewpoint», communication présentée au congrès de la Society for Pidgin and Creole Linguistics, University of Westminster, Londres (26-28 juin).
- CARRINGTON, Lawrence 1984 *St-Lucian Creole : A Descriptive Analysis of its Phonology and Morpho-syntax*, Kreolische Bibliothek, Vol. 6, Hambourg, Buske.
- CLEMENTS, Nicholas et Samuel KEYSER 1983 *CV Phonology*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- DEJEAN, Yves 1980 *Comment écrire le créole*, Montréal, Éditions Collectif-Paroles.
- ENCREVÉ, Pierre 1988 *La liaison avec et sans enchaînement*, Paris, Seuil.
- FOURNIER, Robert 1978 «De quelques anomalies dans le traitement de l'article défini par H. Tinelli (1970) : *Generative Phonology of Haitian Creole*» dans *Amsterdam Creole Studies*, 2, p.101-115.
- HOLM, John 1988 *Pidgins and Creoles*, vol. I *Theory and Structure*, Cambridge University Press.
- ITÔ, Junko 1989 «A prosodic theory of epenthesis», *Natural Language and Linguistic Theory* 7 : 217-259.
- KAYE, Jonathan 1990 «Coda licensing», *Phonology* 7-2 : 301-330.
- KAYE, Jonathan, Jean LOWENSTAMM et Jean-Roger VERGNAUD 1990 «Constituent structure and government phonology», *Phonology* 7-2 : 193-231.
- MONDÉSIR, Jones E. 1992 *Dictionary of St. Lucian Creole*, dans Lawrence D. Carrington et coll., Berlin, Mouton de Gruyter
- NIKIEMA, Emmanuel 1999 «De la variation du déterminant /la/ dans les créoles haïtien et saint-lucien», *Lingua* 107 : 69-93.
- NIKIEMA, Emmanuel (à paraître) «Government licensing and cluster simplification in Quebec French», *Revue canadienne de linguistique*.

- NIKIEMA, Emmanuel et Parth BHATT 1998 «Word-final consonant clusters in Haitian Creole», inédit, Université de Toronto.
- PARADIS, Carole et Jean-François PRUNET 1998 «Nasal vowels and Loan Phonology», inédit.
- PRUNET, Jean-François 1992 *Spreading and locality domains in phonology*, New-York, Garland.
- RICE, Keren et Peter AVERY 1991 «On the relationship between laterality and coronality», dans *The special status of coronals*, C. Paradis, J.-F. Prunet et coll. New-York, Academic Press, p.101-124.
- SCHANE, Sanford 1968 *French phonology and morphology*, Cambridge (Mass.), MIT Press.
- TINELLI, Henri 1981 *Creole phonology*, La Haye, Mouton.
- TRANEL, Bernard 1981 *Concreteness in generative phonology : evidence from French*, Berkeley, University of California Press.
- VALDMAN, Albert 1993 *Bien entendu : introduction à la prononciation française*, Englewood Cliffs (New-Jersey), Prentice-Hall.